



Conducteur

- Carte conducteur et permis de conduire (+ visite médicale valide)
- **♦ Attestation de formation** (FIMO ou FCOS)
- Justificatif d'activité (journée en cours + 28 jours précédents), attestation de non conduite si absence
- **♦ Attestation de la relation employeur/conducteur**

Poids lourds

- Cartes grises valides & mention du contrôle technique (véhicule + remorque de plus de 500 kg)
- ◆ Attestations d'assurance (pour chaque carte grise)
- Taxe à l'essieu (pour les véhicules assujettis)
- Certificats d'agrément véhicule + citerne & certificat de jaugeage citerne si besoin
- Feuilles de location, si le cas se présente
- Copie conforme de la licence (communautaire ou intérieure)





Marchandises

- Lettre de voiture nationale ou internationale (sauf si le véhicule circule à vide)
- **•** Facture commerciale
- Documents douaniers (TIR, DAU,T1, T2, EUR1, EUR2) si besoin
- Certificat d'accompagnement sanitaire/vétérinaire si nécessaire

Bonne route et conduisez prudemment!













Contrôle routier poids lourds?

Petit rappel des documents qu'on peut vous demander!



- présenter les documents suivants :
 - Le certificat d'agrément

Les consignes de sécurité

- Le certificat d'empotage
- Le certificat d'assurance qualité
- Le certificat formation conducteur.
- Et l'attestation de conformité

Bonne route et conduisez prudemment!



Suivez-nous







Contactez-nous

info@europe-camions.com 03 29 29 29 30